

Votre comité exécutif

Lors de l'assemblée générale annuelle du 10 octobre dernier, veuillez prendre note des membres du comité exécutif qui vous représenteront au cours de la prochaine année. Il reste un poste vacant, si vous êtes intéressés à faire partie de notre équipe, contactez-nous. Il est primordial que chaque secteur puisse avoir une personne qui le représente au sein du comité exécutif. Merci à tous ceux et celles qui ont assistés à l'assemblée, voter c'est assurer son regard vers une meilleure démocratie.

Présidente : *Isabelle Larouche*

Vice-président : *Francis Breau*

Secrétaire : *Anne Lapervière*

Trésorier : *David Dussault*

Vice-présidente service de garde : *Line Tremblay*

Vice-président soutien des manuels : *Robert Desbais*

Vice-président administratif, technique, para technique : *poste vacant*



Démission de Louis Roy

Suite à la démission du président de la CSN, Louis Roy, plusieurs questions nous ont été posées. En août dernier, suite à une activité syndicale où plusieurs membres de divers milieux étaient présents, des allégations et des inquiétudes ont été soulevées face au comportement de M. Roy. Le comité exécutif a alors rencontré les témoins et d'après leur témoignage, la CSN a décidé de procéder à une enquête en faisant appel à un juriste externe. Les personnes concernées ont donc été appelées à témoigner sous serment et le rapport d'enquête fût dévoilé le 18 septembre dernier. Des conclusions éprouvantes qui ébranlaient la conduite moratoire de Louis Roy l'ont mené directement à sa démission. Ses compétences n'ont pas été attaquées, mais l'exactitude des témoignages ont fait en sorte que la CSN demandait la démission de leur président pour conserver l'image de transparence qu'elle s'est toujours donnée. Des élections, pour élire une nouvelle présidence, auront lieu d'ici le mois de novembre.

Isabelle Larouche, présidente

Absence... papier médical ?

Vous vous présentez chez le médecin suite à un accident de travail ou simplement parce que votre n'êtes pas dans votre assiette. Votre médecin vous remet un papier médical rendant un verdict de lombalgie, myalgie, dorsalgie ou encore anthralgie, et bien sachez que ce pronostic n'est pas une maladie en soit. Le terme « algie » provient du mot grec *algos* qui signifie douleur, une douleur localisée, régionale ou viscérale, qu'elle qu'en soit la cause. Peu importe le verdict de « algie » en question, cela ne sera jamais accepté si vous devez faire une réclamation à la Commission de la santé et sécurité au travail.

Prévenez votre médecin d'indiquer le véritable problème allant d'une entorse lombaire à une hernie discale, en passant par un lumbago qui seront reconnus comme une blessure et non pas comme une simple douleur. L'importance de mettre les véritables mots sur les maux !

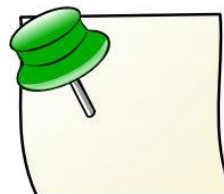
Votre comité SST

Saviez-vous que ?

- Il existe un Centre d'information et de référence de la Capitale nationale et Chaudières-Appalaches ? Il vous suffit de composer le 211, un service gratuit et confidentiel pour que les préposés puissent vous communiquer le numéro de téléphone qui correspond au service dont vous avez besoin. 211 est l'outil de référence pour les organismes et service de

votre communauté. Aide financière, droits, santé, famille, prévention et ressources pour les femmes vous seront offerts.

- Une personne salariée régulière conserve et accumule son ancienneté dans plusieurs cas ? Vous trouverez dans votre convention collective, à l'article 8-1.03, différentes façons de pouvoir conserver et accumuler votre ancienneté allant d'un congé avec traitement prévu à la convention, lors d'un congé maternité et/ou paternité, lors d'une invalidité ou d'une lésion professionnelle. Pour connaître tous les cas possibles, nous vous invitons à consulter la convention collective ou à nous contacter si vous avez des interrogations.



- ✓ *Lundi 22 octobre, rencontre secteur soutien des manuels à la Salle Le Carrefour au Collège des Compagnons, à 19 h 30 ;*
- ✓ *Jeudi 1^{er} novembre, rencontre du Conseil syndical à la Salle Le Carrefour au Collège des Compagnons à 18 h 30 ;*
- ✓ *Visitez le site web, vous y verrez quelques photos du 1^{er} octobre lors de notre journée nationale du personnel de soutien:*
www.spsdd.com



BON HALLOWEEN !